

## **Demande de relevé intégral ou connaître le nombre de points sur son permis**

### **1 - Présentation de la démarche**

Vous pouvez connaître le solde des points affecté à votre permis de conduire:

- en consultant le site internet de l'ANTS (voir rubrique « [consultez votre solde de points](#) ». Cette démarche en ligne permet de connaître son solde de points même si vous ne connaissez pas votre code confidentiel)
- en adressant une demande de relevé d'information intégral de votre dossier conducteur à la préfecture de votre domicile

La consultation du solde des points fait apparaître le nombre de points affectés au permis de conduire au moment de la visualisation, sous réserve d'éventuelles infractions commises et non encore enregistrées dans le système national des permis de conduire.

**Les informations enregistrées dans le dossier conducteur sont strictement personnelles et confidentielles. Elles ne peuvent être communiquées qu'au titulaire du permis de conduire et aux personnes expressément prévues par la réglementation.**

**Pour garantir la confidentialité de votre dossier, aucune information concernant le solde de points affectés à votre permis de conduire ne sera donnée par téléphone ou par messagerie.**

### **2 - Comment effectuer votre démarche**

#### **1 – En ligne**

Pour consulter votre solde de points, il vous suffit d'aller sur le site internet [« télépoints »](#) : <https://tele7.interieur.gouv.fr> .

Si vous avez déjà obtenu un relevé d'information intégral, vous pouvez accéder au service en entrant dans les cases prévues à cet effet votre numéro de dossier et votre code confidentiel disponible sur votre ancien relevé d'information intégral.

Si vous ne disposez pas de ces éléments vous pouvez vous connecter en cliquant sur l'icône France Connect et en utilisant vos identifiants de connexion [impots.gouv.fr](#), [améli](#) ou encore La Poste.

#### **2 – Par courrier postal**

**Si vous êtes domicilié dans le département de la Haute-Corse et que vous souhaitez obtenir la délivrance par voie postale d'un relevé intégral, vous transmettez à la préfecture**

Préfecture de Haute-Corse  
DCLP/BJA  
Pôle circulation et accueil  
Rond point Maréchal Leclerc de Hautecloque  
**20401 Bastia cedex 9**

**les pièces suivantes :**

- une demande écrite de relevé d'information intégral, signée
- une photocopie recto-verso de votre pièce d'identité en cours de validité
- une photocopie recto verso de votre permis de conduire
- une enveloppe à votre adresse affranchie au tarif en vigueur.

**Aucune demande ne sera acceptée à l'accueil de la préfecture**

Tout dossier incomplet sera retourné accompagné de la liste des pièces complémentaires à fournir.

**A réception du dossier complet, votre relevé intégral d'information vous sera envoyé directement à votre domicile.**